

# La voix de l'opposition de gauche

**Le 27 juin 2019**

## **CAUSERIE ET INFOS**

Ici à 15 kilomètres de Pondichéry (Inde du Sud), la température a baissé depuis trois jours et on a même eu quelques gouttes de pluie, on en voudrait bien davantage, il ne fait que 38°C à l'ombre, normal quoi.

A part un soir un énorme scorpion noir (20 centimètres de long!) juste devant la porte d'entrée de la maison, et le même soir un mille-pattes tout aussi énorme et venimeux cette fois dans la maison, mortel en moins de 30 minutes, rien à signaler ! Un petit serpent qui a pris la fuite quand j'ai failli marcher dessus ! C'est la lumière qui doit les attirer le soir ? Ah si, j'oubliais, deux peacocks, des pans qui ont fait irruption un après-midi sur le mur du jardin, j'en oublie le français ! J'ai mis un récipient d'eau à la disposition des oiseaux et des petits écureuils, qui viennent se désaltérer ou se baigner pour les oiseaux. Comme les arbres ont bien poussé, cela attire toute sorte d'oiseaux, un vrai bonheur.

On a récolté environ une centaine de mangues dont on a fait du jus, on en a donné un certain nombre aussi, suspendues dans le jardin, on pouvait difficilement les cacher, et puis cela entretient les relations, même s'il ne faut pas en attendre des miracles, surtout ici.

• [Au format pdf \(pages\)](#)

## **Bientôt le Portugal au ban des nations ! Pas de quoi en faire une dépression !**

- Le Portugal épargné par les fortes chaleurs - euronews 26 juin 2019

Alors que l'Europe entière transpire à grosses gouttes, le Portugal est épargné par les fortes chaleurs. En effet, une dépression recouvre une partie de l'océan Atlantique et le nord-ouest de la péninsule ibérique.

Des températures inférieures à 20 degrés.

La plage de Matosinhos, près de Porto, est normalement bondée à cette époque de l'année, mais sans soleil et avec des températures inférieures à 20 degrés, on n'y voit que des surfeurs et des promeneurs qui n'ont pas mis leurs maillots de bain.

A partir de ce jeudi, la pluie devrait cesser et le mercure devrait augmenter. Mais les températures resteront inférieures à 30 degrés, bien moins que dans le reste de l'Europe. euronews 26 juin 2019

## **Totalitarisme En Marche. De la police de la pensée à la police du climat**

**La règne de la terreur écolo-néolobérale se met en place envers les plus défavorisés.** LVOG - Vous ne vouliez pas changer de bagnole, vous n'en aviez pas les moyens, on va vous y forcer !

- **La circulation différenciée en vigueur ce mercredi en Île-de-France - Le HuffPost 25 juin 2019**

Avis aux automobilistes. En raison de la canicule qui engendre un niveau de pollution très important, la préfecture de police de Paris a décidé d'interdire certains véhicules en Île-de-France ce mercredi 26 juin, a annoncé Le Parisien suivi de plusieurs médias.

La circulation différenciée (qui a remplacé la circulation alternée) s'appliquera pour la première fois aux voitures équipées de vignettes Crit'Air 3 et toujours à celles Crit'Air 4 et 5. Elles n'auront pas le droit de

circuler dans un périmètre situé à l'intérieur de l'A86 à partir de 5h30 et jusqu'à minuit. Par ailleurs, la vitesse est réduite de 20 km/h sur tous les axes.

Ce mardi matin, le ministre de la Transition écologique et solidaire François de Rugy avait précisé qu'un nouveau dispositif de déclenchement de la circulation différenciée sera bientôt opérationnel. Elle sera désormais déclenchée "automatiquement" si le seuil d'information sur un polluant est dépassé pendant deux jours au moins, ou dès que le seuil d'alerte est atteint. Jusqu'à présent, la décision relevait du pouvoir des préfets.

L'entourage du ministre précisait qu'environ un tiers du parc automobile est concerné dès lors que les vignettes Crit'Air 3 sont concernées. Le gouvernement table sur une réduction de la pollution d'environ deux-tiers. Le HuffPost 25 juin 2019

### **Avec le soutien de FLI**

- *"On ne va pas pouvoir se contenter d'épisode caniculaire en épisode caniculaire de quelques mesures"*, Adrien Quatennens sur le plateau des "4 Vérités" de France 2, mercredi 26 juin. Et l'imposteur en rajoute une grosse couche : *"Nous faisons face, non pas à un épisode météorologique, mais à un changement climatique profond"*. (Source : francetvinfo.fr)

LVOG - Pourtant le Portugal n'est pas loin, mais plus loin que le bout de son nez...

### **- Les véhicules les plus polluants interdits dans le Grand Paris - AFP 26 juin 2019**

Les véhicules les plus polluants ne devront plus circuler dans 47 communes du Grand Paris autour de la capitale à partir de lundi, une mesure sans sanction jusqu'en 2021 afin de laisser passer la période sensible des élections municipales.

A partir de lundi, tous les véhicules classés Crit'Air 5 ou non classés, c'est-à-dire les véhicules diesel de plus de 18 ans et essence de plus de 21 ans seront donc interdits de circuler dans une Zone dite "à faible émission" (ZFE), située à l'intérieur de l'A86, qui forme une boucle autour de Paris.

"Environ 30.000 véhicules, sur 5,5 millions d'habitants" sont potentiellement concernés, selon le président de la MGP M. Ollier.

Et aucune sanction n'est prévue avant 2021, a assuré M Ollier. "Il y aura une période de pédagogie", avec des contrôles aléatoires, "et ensuite une période de sanction, à partir de 2021", après les élections municipales de mars 2020, a-t-il dit, reconnaissant que certains maires pouvaient être "réticents" à mettre en place un dispositif pénalisant pour leurs administrés.

"Nous ne voulons pas une écologie imposée, mais une écologie acceptée et issue de la concertation", a-t-il expliqué. Un calendrier progressif doit ensuite étendre cette interdiction aux autres vignettes, pour atteindre en 2030 l'objectif de 100% de "véhicules propres" en circulation.

Selon une étude d'Airparif, la ZFE permettra de réduire dès la première étape (crit'air 5) les émissions de pollution (-3% pour le dioxyde d'azote par exemple). AFP 26 juin 2019

### **LREMilitarisé.**

### **Agnès Thill étrille LREM après son exclusion, un "parti unique" et "sectaire", une "pensée unique" - Le HuffPost 26 juin 2019**

Exclue de La République en Marche, Agnès Thill n'entend pas se laisser faire. La députée de l'Oise, farouche opposante au projet gouvernemental d'étendre la PMA à toutes les femmes, a fini par être débarquée ce mercredi 26 juin du parti de la majorité, en raison de "propos polémiques" et "pernicieux", sanction qu'elle a jugé "scandaleuse".

“C’est uniquement mes pensées différentes sur la PMA pour toutes qui valent mon exclusion. Et que l’on ne vienne pas me dire: ‘Non c’est la façon dont vous le dites’”, estime l’ancienne directrice d’école qui tire à boulets rouges depuis des mois sur l’ouverture de la PMA aux couples lesbiens et aux femmes seules, une promesse du candidat Macron.

“On a un parti un peu unique car on n’a pas franchement d’opposants. Et en plus à l’intérieur on a une pensée unique”, a-t-elle déploré en jugeant la situation “dramatique.” Le HuffPost 26 juin 2019

### **Quand l'extrême droite sioniste fait la loi en France (et ailleurs).**

#### **- L'Assemblée se prononcera «début octobre» sur le lien entre l'antisionisme et l'antisémitisme lefigaro.fr 26.06**

Cette fois, c’est la bonne. Et c’est Richard Ferrand lui-même qui l’assure. Selon le président du Palais Bourbon, contacté par Le Figaro, «les députés se saisiront de la proposition de résolution (de Sylvain Maillard) sur l’antisémitisme dès les tout premiers jours du mois d’octobre». Rédigé en février dernier - au lendemain de l’agression d’Alain Finkielkraut par des «gilets jaunes» - par le groupe d’étude sur l’antisémitisme de l’Assemblée nationale, le texte vise notamment à adopter la définition de l’antisémitisme telle qu’elle est présentée par l’Alliance internationale pour la mémoire de l’Holocauste (IHRA). En clair, il s’agit de reconnaître l’antisionisme comme une forme d’antisémitisme.

De quoi rassurer notamment Serge et Beate Klarsfeld qui, comme l’a révélé Le Figaro ce mercredi matin, ont apporté leur soutien à Sylvain Maillard et à sa proposition de résolution. Le député leur en a d’ailleurs remis un exemplaire en mains propres.

Que la proposition de résolution soit votée ou non, la position d’Emmanuel Macron vis-à-vis de l’antisionisme et de l’antisémitisme semble déjà arrêtée. Avant de se rendre au «Dîner du Crif» pour y prononcer un discours, le 20 février dernier, le président de la République a en effet passé un coup de fil au premier ministre israélien, Benjamin Netanyahu. Selon les informations d’i24News, confirmées à l’époque par l’Élysée, il lui a alors fait part de son intention d’endosser la définition de l’IHRA. L’entourage du chef de l’État avait toutefois souligné avec insistance le refus du président de modifier la législation ou la jurisprudence pour pénaliser l’antisionisme comme une forme d’antisémitisme. lefigaro.fr 26.06

#### **Commentaires d'internautes (abonnés au Figaro).**

1- « En clair, il s’agit de reconnaître l’antisionisme comme une forme d’antisémitisme. » Les députés qui voteront ce texte commettront une forfaiture. Le sionisme est une idéologie politique. Assimiler toute critique de cette politique à une haine des Juifs est extrêmement dangereux pour la liberté d’expression. LREM devient de plus en plus antidémocratique et doit donc être combattue et, si possible, éliminée de l’échiquier politique.

2- Donc si on critique la politique d’Israël on est un fasciste antisémite et on va en taule

3- On va nous dire ce qu’il faut penser de manière officielle. Ou plutôt, on va nous délivrer la bonne pensée : la pensée officielle.

4- L’antisémitisme comme tous les racismes est Intolérable !

Le sionisme comme tous les fascismes est intolérable !

5- Tout cela est très curieux puisqu’il existe des juifs opposés au sionisme, principalement pour des raisons religieuses.

Mais bon... pas grave.

Pendant que vous y êtes, décidez aussi que toute critique de la politique du gouvernement israélien, de droite, de gauche ou du centre, est aussi une forme d’antisémitisme.

6- Finalement, il y a ceux qui ont le droit de l'ouvrir, et puis tous les autres, ceux qui n'ont que le droit de la fermer.

7- A la vitesse où va la France, il serait bien mieux de couper la langue à tous les nourrissons. On sera ainsi certain qu'ils ne prendront jamais la parole pour exprimer une opinion différente de ce que le régime veut. Je suis content de m'être barré de ce pays qui ressemble vraiment de plus en plus à une dictature. La liberté d'expression doit être totale..... et oui, on blesse forcément des gens en utilisant la liberté de parole.

8- On a vu le président du CRIF brandir victorieusement le bras girouette d'Emmanuel Macron et on a compris qui contrôle qui.

9- Oui, il est grand temps de mettre fin à l'occupation de la Palestine par les israéliens.

10- On peut être contre la politique de l'Iran et de l'Arabie saoudite sans être islamophobe et contre la politique d'Israël qui ne respecte pas le droit international sans être antisémite.

11- On commence à légiférer sur l'opinion.

12- Quelle absurdité de mêler d'aussi près la politique et la religion, le mépris de croyants avec le mépris d'une politique ( et encore là il s'agit plus d'une critique d'une politique )

Cela démontre un jugement sans nuance. ce qui est justement à l'origine de l'intolérance.

13- Comment alors classer les Neturei Karta ? Il s'agit d'un groupe de juifs haredim (ultra-orthodoxes) radicalement antisioniste prônant le « démantèlement » de l'État d'Israël.

Sont ils antisémites ?

14- Sommes nous encore en démocratie ? l'article du dessus nous annonce qu'une élu de Macron a été exclue car elle voulait défendre son point de vue sur la PMA. Maintenant on confond antisémite et antisioniste. Criminaliser la haine sur Internet dire qu'un païen est différent d'un croyant c'est de la haine, dire que l'homosexualité est anormal c'est de la haine. 2 millénaires d'histoire qui ont façonné notre société jeter aux oubliettes. La dictature est en marche. Seule la pensée unique aura droit de cité.

15- Condamner un homme pour sa race est toujours à condamner.....mais condamner une politique doit toujours être possible ou alors on nie la démocratie

16- Le champ des interdits s'étend.

17- Le sujet est extrêmement délicat et risque de faire fausse route, car il revient à confondre l'appartenance à une religion et un projet politique.

L'antisionisme est le refus d'accepter une nation pour le peuple juif (Israël). L'antisémitisme est l'opprobre dont pâtissent les juifs, parce qu'ils sont juifs, où qu'ils soient.

La première position peut se discuter, en toute sérénité, la deuxième est insupportable et doit être combattue.

18- Stupide !

Cette loi interdirait de critiquer l'Etat d'Israël...

L'antiracisme interdit-il de critiquer les Etats d'Afrique ou d'Asie (ou d'Europe) ?

19- Je pense que c'est une erreur intellectuelle majeure: confondre une culture, un peuple, tout à fait respectables, avec une structure étatique dont les pratiques sont peu recommandables (colonialisme, par exemple), c'est grave; cela ne servira qu'à alimenter l'antisémitisme.

**Fascisme ordinaire. Quand Le Ministère de la Vérité veut "retirer l'agrément de tel ou tel canard", donc les interdire.**

**- Le secrétaire d'Etat au Numérique souhaite la création d'un "Conseil de l'ordre des journalistes", sinon "l'Etat s'en chargera" - Franceinfo 26 juin 2019**

Pour lutter contre les "fake news" et la désinformation, l'actuel secrétaire d'Etat au numérique du gouvernement est (lui aussi) favorable à la création d'un Conseil de déontologie pour les journalistes. Il l'a dit dans une interview accordée à l'agence de presse Reuters, mardi 25 juin. "Je considère qu'il doit y avoir un Conseil de l'ordre des journalistes, des journalistes entre eux, qui prennent des décisions et qui disent à l'Etat : "Vous devez retirer l'agrément de tel ou tel canard, mettre des avertissements", explique Cédric O.

Cédric O considère que des médias comme Russia Today (RT) ou Sputnik, sous influence russe, fragilisent volontairement la démocratie "pour aboutir à l'arrivée au pouvoir de tel ou tel parti politique". "Et cela marche. Aujourd'hui, sur YouTube, la chaîne qui a le plus de visibilité ce n'est pas BFM, ce n'est pas CNews, c'est RT", ajoute le secrétaire d'Etat, selon qui "les 'gilets jaunes' ne s'informent que par RT".

Un rapport commandé par le gouvernement français prône la création d'un Conseil de déontologie qui serait toutefois dépourvu de pouvoir de sanction. Il propose que, face à un contenu journalistique qu'il juge critiquable, un citoyen aura un autre recours que la saisine du juge ou de l'éditeur. Ce rapport propose aussi qu'en cas de manquement éthique ou déontologique, le même conseil pourra émettre "des avis qui pourraient être rendus publics". Toutefois, ce Conseil n'aurait pas de pouvoir de sanction. Il jouerait davantage le rôle de médiateur.

Cette proposition de créer un "Conseil de l'ordre des journalistes" avait déjà été évoquée pendant la campagne présidentielle de 2017... par Aymeric Merleaud, un élu du Front national. "On souhaite créer un ordre des journalistes, un peu comme l'ordre des médecins, avec des journalistes à l'intérieur, avec des élections (...) en tout cas qui pourrait sanctionner des pratiques mauvaises", avait proposé le conseiller régional à l'époque.

Emmanuel Macron, alors candidat, s'était dit contre cette idée. Celui qui allait devenir président de la République avait même comparé cette proposition à l'Italie fasciste. "Je n'avais pas croisé cette idée depuis l'Italie des années 30", avait-il réagi sur BFMTV. Franceinfo 26 juin 2019

**Comment procéder "au licenciement des salariés protégés (...) sans passer par l'inspection du travail" et sans être "avisés des motifs complets" de leur licenciement.**

**- Communautarisme dans les services publics : «C'est un phénomène de plus en plus prégnant» - leparisien.fr 26 juin 2019**

Deux députés, Éric Diard (LR) et Éric Poulliat (LREM), ont mené une mission d'information sur les services publics face au communautarisme et à la radicalisation. Le Parisien - Aujourd'hui en France dévoile, en exclusivité, ce rapport qui sera présenté, ce mercredi matin, à l'Assemblée nationale. Éric Diard, pour qui la situation « n'est pas alarmiste », mais nécessite de la « vigilance », partage les grandes lignes de son rapport.

Quelle situation avez-vous découverte ?

Elle n'est pas alarmiste. Je parlerais plutôt d'une nécessaire vigilance. Les chiffres indiquent que le nombre de fonctionnaires concernés est relativement faible.

Il faut faciliter la révocation des agents radicalisés. La question n'est pas simple car se radicaliser n'est pas un délit. Mais certaines attitudes sont incompatibles avec l'exercice d'une fonction au service du public. En guise de preuve, l'État produit des notes blanches, plus ou moins étayées car il est impératif de protéger les sources (si une personne radicalisée est dénoncée par un membre de sa famille, il ne faut pas qu'elle soit au courant).

Les juges administratifs y sont plus ou moins sensibles. Mais les services de renseignement nous ont indiqué qu'ils étaient embêtés par la transmission de ces notes. C'est pourquoi on pourrait imaginer, comme en Angleterre, une procédure contradictoire asymétrique où les fonctionnaires visés par une procédure de licenciement ne seraient pas avisés des motifs complets de celle-ci, pour des raisons de sécurité.

Mais c'est une rupture totale du respect des droits de la défense, qui plus est dans un domaine où l'opacité est déjà de mise...

Oui, c'est une rupture. Cette mesure, je le sais, ne ferait pas consensus. Mais il s'agit d'ouvrir le débat. Tout comme nous sommes favorables au licenciement des salariés protégés radicalisés sans passer par l'inspection du travail. leparisien.fr 26 juin 2019

### **Les pires prédateurs sont au pouvoir. Ce sont des enragés, supprimons-les !**

#### **- Renard, putois, geai des chênes... Dix animaux sur la liste des « nuisibles » - Le Parisien 26 juin 2019**

L'arrêté qui détermine la liste des animaux considérés comme « nuisibles » et pouvant être prélevés par les chasseurs arrive à échéance dimanche prochain, 30 juin. Le ministère de la Transition écologique va prendre dans la foulée un nouvel arrêté pour la période allant de 2019 à 2022.

Selon le projet d'arrêté soumis aux internautes, la liste des animaux visés est inchangée : la belette, la fouine, la martre, le putois, le renard, le corbeau freux, la corneille noire, la pie bavarde, le geai des chênes et l'étourneau sansonnet. La dénomination utilisée pour qualifier ces animaux, elle, est modifiée. Les dix espèces ne sont plus considérées comme « nuisibles » mais comme « susceptibles d'occasionner des dégâts ».

Le nombre de départements où chaque espèce peut être chassée évolue également. À titre d'exemple, la fouine reprend ses droits dans onze départements, tandis que la pie bavarde est non grata dans cinq nouveaux départements.

Concernant le geai des chênes, « il n'y a aucun dégât avéré, pas de présence significative de l'espèce dans les départements en question », selon la Ligue de protection des oiseaux. « Le geai des chênes est pourtant le premier "forestier" de France par le nombre d'arbres plantés (cet oiseau a l'habitude de cacher les graines et d'en oublier un certain nombre) ». Le Parisien 26 juin 2019

### **Ils osent tout.**

- Birmanie: la Cour pénale internationale va ouvrir une enquête sur les Rohingyas - LeFigaro.fr 26 juin 2019

- Migrants : "L'humanité est en train de quitter l'Union européenne", s'alarme France terre d'asile - Franceinfo 26 juin 2019

LVOG - Comment ils cautionnent l'UE... Infâmes manipulateurs, tiers-mondistes écerclés ! N'oubliez pas que j'ai aussi la nationalité indienne...

Raymond Devos dans un sketch, en substance : Un type est xénophobe, il déteste les étrangers en général, mais quand il va en vacances à l'étranger, c'est lui l'étranger, donc il se déteste lui-même !